

1950 Le budget primitif de la commune est de 1 836 880 F.

La nouvelle proposition de classement des terres AOC est refusée. On formule un nouveau désaccord sur la proposition faite.

Il faut réparer le vieux moteur BERNARD pour la somme de 9 476 F. ainsi que la fameuse autochenille intercommunale.

On construit des caniveaux dans le bourg, en direction du cimetière et de la rue de la gare, car l'eau s'infiltré dans le fournil du boulanger.

La police d'assurance pour les bâtiments est révisée. Le patrimoine est estimé à 8 570 000 F. et la prime passe à 7 719 F. l'an.

On arrête l'exploitation de la gravière de SEMOUNLON.

1951 On accorde une subvention de 10 000 F. pour la chasse, par 10 voix contre 1. On voit qu'il y a des chasseurs dans le Conseil.

Château CITRAN reprend le terrain de sport car les loyers n'ont pas été payés et le terrain n'est pas utilisé.

Le repas à la cantine coûte 15 F.

Sur demande de Madame BAUDRY, directrice de l'école, on gémme les classes et on crée deux classes mixtes à compter du 1/10/51.

On envisage pour plus tard l'électrification des écoles, le budget actuel ne le permettant pas.

Une grosse lézarde est apparue sur l'Eglise et il faut la réparer d'urgence.

On donne encore 5 000 F. à l'ARDENTE AVENSANNAISE.

On vote un crédit de 32 700 F. pour faire électrifier les cloches.

On accorde à l'entreprise OLIVIER le droit d'installer une voie ferrée temporaire sur le chemin vicinal N°1 pour transporter la grave.

La station de pompage du bourg est réinstallée. 55 580 F. sont payés par Monsieur LEFORT.

On donne 2 000 F. de subvention pour acheter un hélicoptère pour acheminer les soldats blessés en INDOCHINE (demande de M. CHABAN DELMAS).

Le poste téléphonique de PIMBALIN est transféré à SAINT RAPHAEL.

Nous garantissons toujours les emprunts du syndicat d'électrification du Médoc.

Le rêveur s'arrête un instant sur son livre d'images écrites à la plume sergent major et constate que pour la première fois un stylo à bille à l'encre rouge est utilisé pour signer les délibérations. Il a constaté que le stylo bleu est apparu dès 1949.

Le progrès encore et toujours.

1952 *Doucement, la Commune s'endort et le pèlerin que je suis cherche en vain à comprendre comment les choses évoluent. Une quiétude, une douceur de vivre s'emparent de notre cité. Tout au moins, c'est l'impression donnée car vous le constatez avec moi il ne reste que peu de détails pour nous faire vivre les moments fugaces de cette époque.*

On cure la jalle de TIQUETORTE.

Les habitants de LAUDERE sont en révolution, car un des habitants du lieu se sert de la place commune pour mettre son fumier. *Que fait le Maire ?*

On double le prix du bail du presbytère et on le porte à 100 F. l'an !

On achète une cuisinière pour la cantine pour 43 420 F.

On achète aussi un tracteur plus puissant et un rotavator.

Le nombre d'enfants prévu à la rentrée est de 85 et il faut rouvrir une 3^{ème} classe, fermée depuis 1942.

Nous sommes déjà en **1953** et l'on restaure un peu la Mairie et la Salle des Fêtes.

Une élection a lieu le 11/4/53 :

INSCRITS : 546, VOTANTS : 409, EXPRIMES : 407.

Monsieur MARCEL EYQUEM est élu Maire, ROBERT MANIEU 1^{er} Adjoint et SHOOL Adjoint supplémentaire.

Les trois premières lampes d'éclairage public sont posées. (*Le progrès*).

On nomme trois délégués pour le syndicat d'initiative intercommunal que CASTELNAU veut créer.

Le conseil pourra prendre des sanctions contre les personnes qui ne traitent pas contre les doryphores. Il faut aussi que les gens élaguent les arbres au droit de leurs propriétés.

Une nouvelle fois le village de BARREAU se signale, car des habitants sont outrés de voir que d'autres lavent la vaisselle au ras du puits communal. La nappe risque d'en être polluée. *Mais que fait la police ? Bien qu'il s'agisse d'eau, ça chauffe*

On achète un poêle pour le secrétariat de la Mairie pour 11 000F.

Il faut aussi acheter un drapeau pour l'ARDENTE AVENSANNAISE et vendre du bois de chêne à 1 000 F. le stère.

1954 *Chut, on dort là d'un sommeil profond. Le baladin en profite pour faire une sieste car cette année là le conseil se réunit deux fois.*

La première en début d'année pour le Budget Primitif et la seconde en Septembre pour le supplémentaire.

1955 On continue de dormir, mais dans les soubresauts, on assure les 400 hectares de semis contre l'incendie pour 45 893 F. On vend 15 pins pour 10 000 F. Le stère de chêne vaut 1 100 F. On en profite pour réfléchir au goudronnage éventuel des routes et à l'agrandissement de la Mairie et du foyer rural.

1956 Toujours la somnolence. On fait un emprunt sur 30 ans et on garantit les autres (CRCA, FFN, FEE) pour refaire nos chemins et autres travaux. Hauteur de l'emprunt 15 000 000 de F. Est-ce pour les dégâts fait par la neige ? Pas un mot sur ce cataclysme.

Monsieur MONDON demande la création d'une passe. On refuse, celle-ci se fera sur ARSAC.

Il faut adhérer au syndicat des eaux de CASTELNAU, mais on va commencer par attendre et vérifier si c'est bien utile.

1957 Il faut acheter le terrain des sports pour 800 000 F. à Monsieur MIAHLE.

Et c'est parti. On cylindre et on goudronne les routes, mais cela coûte 10 000 000 F. de plus. On le fait pour les routes de SAINT RAPHAËL, de LEOJEAN, de CITRAN et des GOMBAUDINS. Le tout reviendra à 15 015 757 F.

1958 On a réfléchi et on confirme notre adhésion au syndicat de l'eau. Depuis le fameux château d'eau de M. CASTAING, il s'est écoulé dix ans pour que l'on commence à réfléchir à la distribution de l'eau.

On donne du lait aux enfants des écoles.

Il faut aussi vendre 1 505 m³ de jeunes pins.

Monsieur l'architecte DAUREL est contacté pour l'agrandissement de la Mairie.

1959 On se réveille car il y a une élection les 8 et 15 MARS.

Et le pèlerin qui sommeillait voit son rêve passer au cauchemar. Car en ces temps, il quitte sa lande, laissant derrière lui son Médoc, ses amis, sa fiancée et toute sa jeunesse pour une prétendue terre de France, mais située de l'autre côté de la mer. Mes yeux, dans les brumes de ce sommeil que je voudrais pouvoir poursuivre, se brûlent au soleil et sur les sables chauds de ce désert aride. Les quelques heures sur le bleu de la Méditerranée ne changent en rien la peine qui m'étreint.

Désolés, mais on n'a pas eu le temps de se réveiller tout à fait et il n'y a pas de procès verbal de l'élection. Nous savons seulement que Monsieur MARCEL EYQUEM est proclamé Maire, que Monsieur Robert MANIEU est 1^{er} Adjoint, Edouard PONS Adjoint supplémentaire et que Monsieur MAURICE CASTAING revient au Conseil en solo !!!

C'est la bagarre de suite et les commissions sont nommées à bulletin secret. Ce pauvre CASTAING ne passe pas et reste sur le bord du chemin. Il marquera et signera les PV en notant seulement : « *Je refuse de signer ce PV* ».

Il faut ouvrir une classe supplémentaire en septembre.

On vote des subventions aux associations : 5 000 F. à l'AVENIR AVENSANNAIS, à la PETANQUE et au FOOT. Pour la chasse on donne 15 000 F.

Tous les chemins ruraux portés sur le plan présenté sont classés en voies communales.

Il faut penser à faire un groupe scolaire, mais on n'a pas d'argent et le coût est de 40 millions.

Il faut aussi clôturer le terrain de sports.

Un forestier à coupé de façon illégale pour 25 000 F. de bois sur un chemin. Il doit rembourser.

Le groupe scolaire est vraiment délabré. Alors, on ne fait rien, pas de réparations et pas de clôture.

On ne donne pas suite à des lettres jugées sans fondement de Monsieur CASTAING.

1960. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe, l'activité est plus intense.

On vend 650 pins à SAINT RAPHAEL. On fait pour 30 000 F. de goudronnage.

Il faut que la subvention pour le dédommagement des dégâts occasionnés par la neige de 1956 soit versée directement aux viticulteurs. Rapide n'est-ce pas?

Monsieur SEGUIN, dit le RENARD, est nommé convoyeur des pompes funèbres.

On réitère la demande pour le groupe scolaire et on autorise les voisins à se brancher sur la canalisation d'eau de la mairie. Il faut réparer la pompe du puits de l'airial de SAINT RAPHAËL ainsi que celle du village du PONT, mais c'est la dernière fois. On achète un garage dans le centre bourg pour le détruire et faciliter la circulation.

Le progrès oblige pour la première fois la prise de mesures en vue de régler la vitesse en centre bourg. Il faut aussi augmenter les employés de 40 F. l'an.

1961 Avec 50% de subventions, on clôture le terrain des sports pour 22 000 F.

On crée aussi le Syndicat de voirie.

On s'inquiète déjà de l'avenir de la poste et on demande son maintien à AVENSAN.

Le vieux tracteur MASSEY FERGUSON est vendu pour 4 500 NF.

On demande à CHATEAU CITRAN s'il n'a pas un terrain pour les nomades !!!

Les gens de BARREAU ont de la chance car on y créé des caniveaux. Et puis avec le progrès (*encore lui*) on étudie la possibilité de faire du cinéma dans la salle communale.

L'esthétique de la Mairie est améliorée. On enlève les marches et les murs de briques qui étaient situés à l'entrée.

Le groupe scolaire coûte plus cher, alors on fait un emprunt complémentaire.

1962. On donne une subvention à CASTELNAU pour le ramassage des collégiens. On crée une prime pour le personnel communal.

Monsieur RICHEBON de MOULIS râle (déjà) car la jalle de TIQUETORTE déborde. Il faut restaurer le presbytère de SAINT RAPHAËL.

Le groupe scolaire est en retard dans les travaux. L'entrepreneur est remercié pour finances douteuses.

Il faut une nouvelle fois changer l'horloge.

Les dirigeants de la Société LAMONT demandent un dégrèvement de la T.P. s'ils achètent l'usine CLERC.

Monsieur l'abbé MAUREL demande que l'église soit chauffée. On va étudier la question, mais c'est trop onéreux. (*Ce sera fait vingt ans après*)

Il faut se résoudre à vendre des jeunes pins que la grêle a abîmés. C'est vrai, un orage d'Août a été tellement violent que plus de MILLE PINS sont irrécupérables. Ils seront vendus en trois lots selon leurs grosseurs.

1963 Il faut couper des arbres, trop vieux, sur la Place de l'Eglise.

Les rats sont nombreux mais dératiser coûte cher. On attend qu'une autre commune se joigne à nous.

Il faut faire arracher les vignes abandonnées qui propagent la maladie aux vignes cultivées.

La poste doit être réparée pour 5 112 NF.

Le chemin allant au lavoir du bourg doit rester public, même s'il est situé dans la propriété FOUQUIER. Une pétition est faite par les habitants du bourg.

Les plafonds du groupe scolaire ne sont pas conformes. On retarde la rentrée scolaire. Le lutrin de l'église est classé et on plante de nouveaux arbres autour de l'église.

Le progrès, encore lui nous appelle. Les ordures ménagères seront ramassées par le tracteur communal.

Monsieur BACQUEY, notre résinier de SAINT RAPHAËL, donne sa démission. Du fait de son âge, il ne ramassera plus la résine.

Le groupe scolaire étant fini, on décide de faire la cantine ainsi que des logements pour les instituteurs.

1964 Les entreprises se plaignent et on fait des remises de patente aux usines LAMONT et GERBAUD sur 5 ans. Un abattement de 40% sera effectué.

Le tracteur communal pourra travailler pour des tiers moyennant 6,25 NF. de l'heure.

Il faut aussi payer les billets de la bourriche de la fête de SAINT RAPHAËL car les sociétés AVENSANNAISES se sont partagées la vente des billets, mais ont oublié de payer leur fabrication.

1965 Une élection municipale a lieu.

Inscrits : 519, votants : 399, exprimés : 391.

MARCEL EYQUEM est élu Maire, ROBERT MANIEU 1^{er} Adjoint.

On embauche un cantonnier saisonnier. Il faut aussi préciser que la cabine téléphonique qui est chez lui n'est là que pour la DFCI. Et qu'elle peut servir à dépanner les gens à des heures normales, sans plus.

Les vins se vendent très mal et les fils s'en vont des propriétés. On vote une motion de soutien. Les années 1963, 1965 et 1968 sont classées EXCECRABLES tellement il pleut sur la vendange.

Mlle Marie France FAUCOUNNEAU est embauchée comme secrétaire de Mairie.

Le stère de chêne vaut 18 NF. vendu aux habitants.

On adhère à l'association des communes d'EUROPE et on reprend la cantine en régie.

1966 Le cantonnier ROUSSEAU dit « MAQUIGNON » est embauché ainsi que Gérard BLANC en tant que conducteur de tracteur.

La viticulture va de mal en pis et on demande par motion que les viticulteurs soient au même rang que les producteurs de tabac !!! Il faut qu'ils soient payés par l'état (rien que ça).

Le vieux secrétaire de Mairie, M. André LALANNE part à la retraite et France FAUCOUNNEAU le remplace.

Quelques jeunes demandent la création d'un tennis !!!(Les pauvres, ils seront vieux quand les courts seront enfin construits, presque 20 ans après)

Monsieur Marcel ICARD est nommé garde-champêtre. Madame Gaby SAINTOUT cantinière fera en même temps le balayage. Il faut aussi acheter un poêle à mazout SVP.

1967 La location du tracteur passe à 9 NF. l'heure ou 70 NF. la journée.

Les concessions au cimetière augmentent : 15 F. la perpétuité, 6,25 F. la trentenaire, 3 F. la temporaire par m² demandé.

1968 *Chut on dort profondément. L'agitation de MAI « connaît pas ».*
RAS à l'horizon hormis quelques soubresauts. Il faut admettre que depuis les années cinquante « on se la coule douce ».

Le prix du repas à la cantine passe à 1F. 50.

Le stère de chêne est à 25 F.

1969 Pour la première fois, les parents d'élèves font parler d'eux et demandent que les fournitures scolaires soient gratuites. C'est trop cher et on refuse.

On parle de communautés rurales. On est d'accord, mais si on reste AVENSANNAIS bien sûr.

Il faut créer des recettes nouvelles, 4% de taxe sur l'électricité par exemple.

On crée une école de perfectionnement et on essaye une bibliothèque.

Il faut adhérer au Bassin Versant d'ARTIGUE ET MAQUELINE.

Il faut aussi une nouvelle horloge au clocher. Avec les orages elles ne durent pas plus d'une quinzaine d'années.

Il faut un chargeur frontal pour le tracteur et une lame pour niveler.

On subventionne la campagne mondiale contre la faim et le Monument à la mémoire du Maréchal LECLERC.

La première grande ligne CISSAC-le MARQUIS de 63 kWA passe sur les communs d'HAUROT.

On passe un bail avec un propriétaire de SOUSSANS pour la location d'une gravière, à MEZI, qui recevra nos Ordures Ménagères.

On équipe la cantine scolaire de matériel lourd : cuisinière, friteuse éplucheuse etc.

1970 On vend pour 6 000 F. de bois à la Société du FLAMAND.

Le stère de chêne passe à 24 F.

Il faut agrandir le cimetière.

On titularise la secrétaire

1971 *On se réveille car il y a une élection en vue.*

INSCRITS : 552 VOTANTS : ? EXPRIMES : 386.

MARCEL EYQUEM est Maire ROBERT MANIEU 1° Adjoint EDOUARD PONS 2° Adjoint

On crée SIX commissions.

La commission scolaire fait un rapport. RAS à la cantine mais le nettoyage est à améliorer et, dans les classes, il est impossible d'avoir des résultats meilleurs malgré les relances faites.

Une demande de porcherie à POUTCHEY est acceptée. Les horaires resteront les mêmes aux écoles, car les parents ont voté majoritairement pour que rien ne bouge : 20 voix contre 18.

Monsieur PLADEPOUZEAU cède du terrain à la Mairie pour faire la route entre sa maison et la Mairie à condition que sa clôture soit faite. Acceptation du conseil, donc la route est communale, *mais c'est toujours difficile à faire admettre à ce jour.*

La forêt est débroussaillée et on vend pour 10 000 F. de pins.

On vote contre le rattachement du canton à LEPARRE

La mixité entre en vigueur aux écoles. On plante cinq platanes dans la cour.

On achète une remorque basculante pour 3500 F.

La société l'ART du VITRAIL refait les vitraux de l'église.

1972 L'installation électrique de la salle des fêtes de la Mairie pose problème d'après les contrôles de l'APAVE ; il faut voir l'architecte. Trop cher, trop compliqué l'arrosage du stade attendra.

Il faut se retirer du BV. D'ARTIGUE /MAQUELINE. Cette adhésion est une erreur mais la suite nous apprendra qu'il est impossible de partir.

La tempête a fait des chablis en forêt, il faudra les vendre.

On refait les routes de PRIMAT, DU PONT ET DE CITRAN à TIQUETORTE. De plus, on bétonne le tour du stade de foot.

On fait un échange avec Mme DUBOS pour la limite des écoles et on refuse la fusion des communes.

On tire un feu d'artifice offert et un Toro à âme tournante.

On achète différentes parcelles au centre bourg pour faire des parkings.

On sonde les parents pour savoir s'ils sont d'accord pour l'ouverture d'une classe maternelle. (Incroyable de poser une pareille question)

Les PF de MACAU ont la concession des enterrements.